

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 48 (1910)
Heft: 6

Nachruf: Edouard Rod
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

FAVEY, GROGNUZ ET L'ASSESSEUR

Récit complet des aventures de trois bons Vaudois

PAR

LOUIS MONNET

Illustrations de Déverin, de Ralph et de
J.-H. Rosen.

(NOUVELLE ÉDITION)

En vente au Bureau du *Conteur Vaudois* et
dans toutes les librairies. (Prix : fr. 2,50.)

EDOUARD ROD

NOTRE compatriote Edouard Rod s'est éteint
brusquement à Grasse, samedi dernier.
Sa mort met en deuil non seulement les
lettres romandes, mais encore les lettres fran-
çaises, où depuis longtemps son nom brillait
d'un vif éclat. Edouard Rod est le premier Vau-
dois qui se soit imposé à la France comme
romancier. Enoncer les ouvrages qui lui valurent
une pareille célébrité nous entraînerait trop loin. Nous pensons du reste que nos lecteurs préféreront nous voir reproduire ici, pro-
chainement quelques pages, choisies parmi celles de
ses œuvres qui ont été le plus goûtees.

Edouard Rod eût pu être de l'Académie fran-
çaise. Il renonça à cet honneur pour ne pas
abandonner sa nationalité. Ce trait doit nous
rendre sa mémoire doublement chère.

LES CURIOSITÉS DE L'ÉTAT CIVIL

Je parle de l'ancien état civil, celui d'avant le
régime fédéral inauguré en 1876.

Nos registres d'état civil étaient tenus par
les pasteurs.

Plusieurs de ces registres, le plus grand nom-
bre, il faut le reconnaître, étaient absolument
remarquables par leur exactitude et leur belle
calligraphie. Ils étaient le fait d'esprits clairs,
aimant l'ordre pour eux-mêmes et pour leurs
paroissiens.

Dans quelques autres registres, au contraire,
la fantaisie se manifestait à chaque instant. Le
pasteur, qui avait horreur du terre-à-terre, vivaient
évidemment plus près des nuages.

C'est ainsi que l'on voit quatre frères et sœurs
Dégallier, nés dans la même paroisse de La
Sarraz, inscrits par le même pasteur dans le
 registre des naissances, constater plus tard, avec
quelque stupeur, que leur nom de famille est
orthographié de quatre manières différentes, ce
qui exigea de nombreuses rectifications pour
arriver à l'uniformité.

C'est ainsi, encore, que de deux enfants d'une
même famille, originaire d'Eclépens, le frère
s'appelle Chevalier, pendant que la sœur s'ap-
pelle Chevalley.

Et cependant, depuis la mise en vigueur du
Code civil vaudois, en 1821, une grande amé-
lioration avait été apportée. Des registres uni-
formes avaient été introduits dans les paroisses
et des règles précises furent imposées.

Mais, sous le régime bernois et dans les pre-
mières années du régime vaudois, que de choses drôles !

Voici un cas bien curieux, qui appartient à la
fin du XVIII^e siècle :

J'eus l'occasion, il y a une quinzaine d'années,
de rechercher les liens de parenté de deux familles
vaudoises, habitant l'une Genève et l'autre Lausanne.

Entre ces familles, on *cousinait*.

On se voyait quelquefois aux baptêmes, rare-
ment aux mariages, plus souvent aux enterre-
ments.

Les parents, les « vieux », étaient plus ou
moins renseignés sur la parenté qui existait entre
ceux de Genève et ceux de Lausanne. Ils
l'avaient expliquée à leurs enfants, mais comme,
dans ces familles, on ne tenait pas d'arbre gé-
néalogique, la tradition verbale s'était quelque
peu émoussée, perdue.

On avait du sang commun dans les veines,
cela on le savait; mais cela n'allait guère plus
loin.

Ceux de Lausanne allaient dire « bonjour »
aux cousins de Genève quand ils se rendaient au
bout du lac. Ceux de Genève en faisaient autant
dans les occasions, plus rares, qu'ils avaient de
venir à Lausanne.

Mes recherches ne furent point faciles.

Impossible, d'abord, en remontant à trois gé-
néraisons en arrière, de retrouver dans les sou-
venirs des deux familles un nom commun qui
pût servir de point de départ aux deux lignées.

Dans les lignes ascendantes, masculines ou
féminines, de part et d'autre, des noms absolu-
ment différents !

Dans la famille de Lausanne, un nom revenait
avec des variantes : Keubler, Käbli, Kübli,
Quiblier.

Dans celle de Genève, apparentée aux Mignot
et aux Berseth, de St-Georges, j'arrivais, dans
l'ascendance féminine, à une arrière-grand'mère
du nom de « Seillon ».

Je trouvai une fois le nom de Cellion dans un
acte d'état civil vaudois, là où j'aurais dû trou-
ver Keubler ou Quiblier.

Cela me fit ouvrir l'œil.

Le hasard fit le reste.

Un jour que je me livrais à quelques recher-
ches dans les registres d'état civil des archives
cantionales, en cette tour de la Cathédrale où
régnait si aimable, si empressé, si bien renseigné
surtout, M. Aymon de Crousaz, je feuilletais
le registre des mariages de la paroisse de Pam-
pigny.

Je dis « feuilleter » parce que, à cette épo-
que — c'était en 1896 — les registres d'état ci-
vil n'étaient pas tous munis de répertoires,
comme ils le sont aujourd'hui.

Heureusement pour moi ! — car les répertoires
ne m'auraient jamais procuré la trouvaille que
me donna le « feuilletement » du registre, exercice de
patience, qui trouve parfois sa récompense.

A la date du 23 juillet 1773, j'eus le mariage
célébré dans l'église de Pampigny, entre
« Benjamin fieu Jean-Pierre Mignot, de St-Geor-

ges et du Chenit, agriculteur à St-Georges, et
« Rose-Marie, fille de feu Rodolphe Seillon, de
Gessenay, habitante à Sévery ».

Je tourne la page et, au feuillet suivant, je
trouve, à la date du 20 août 1773, le mariage
célébré dans l'église de Pampigny, entre « Jean »
Rodolphe Loup, fils du métal et régent Jean »
Rodolphe Loup, de Rougemont, habitant à Be-
gnins, et Jeanne-Françoise, fille de feu Marc »
Rodolphe Kübli, autrement Seillon, de Gesse-
nay, habitante à Sévery, bailliage de Morges ».

Et dire que ces mariages de deux sœurs, dont
l'une est appelée « Seillon », tout court, et l'autre « Kübli », autrement « Seillon », ont été bénis
et inscrits par le même pasteur, à quatre
semaines de distance, jour pour jour !

Dès lors, tout devint clair pour moi. « Kübel »,
en bon allemand, signifie baquet, seau. « Kübli »
est l'équivalent de Kübel, en allemand bernois.
Et « Seillon » est l'équivalent de Kübel et de
Kübli en langage vaudois.

Ce brave *seillon* vaudois !

Il lui était réservé de prendre place plus tard
dans le dictionnaire de Littré.

Seillon, dit Littré, dans le supplément de son
dictionnaire, page 309 (sé-llon, *l* mouillées), s. m.
Dans le canton de Vaud, ustensile en bois, à
une anse, servant à recevoir le lait que l'on trait.
— *Etym.* Dérivé de *seille*.

Dans la lignée des Mignot, à laquelle se rattachaient
mes Vaudois de Genève, l'ancêtre continua-
nt à s'appeler : « Seillon », et seulement :
« Seillon »; — tandis que dans la lignée Loup
(Begnins, puis Morges, puis Lausanne), l'aïeule
s'appelait de toutes les formes et altérations
possibles du nom de Kübli, y compris Keubler,
Quiblier... et enfin Ceillon.

On comprend la difficulté de trouver le trait
d'union.

La famille des deux sœurs devait être depuis
longtemps établie à Sévery. Leur père y était
né probablement. En tous cas, il y était assez
acclimaté pour avoir pu prendre femme à Pam-
pigny (Susanne Chevaux).

Ce n'était donc pas étonnant que, suivant
l'usage admis en pays romand, on ait francisé
le nom de la famille et que la forme romande
ait fait oublier la forme bernoise.

Dans le cours du XVIII^e siècle, une famille très
notable de Lausanne, propriétaire de l'un des
moulins de la rue du Pré, qui a fourni à la ville
un dixenier, un membre des « Deux Cents », puis
des « Soixante », un notaire, etc., s'appelait
Peudechairs. Elle était arrivée à Lausanne, au
commencement du XVIII^e siècle, sous le nom de
« Lutzelfleisch ».

Nous avons eu dès lors les « Zurbrugg » soit
Dupont, et d'autres.

Nous avons encore aujourd'hui, de par l'état
civil actuel, qui veut tenir compte à la fois du
passé et du présent, les « Indermühle dit Du-
moulin » et les « Nutz dit Profit », enregistrés
sous ces doubles formes.

Il était donc très naturel que dans l'usage cour-
rant, vers 1770, un Kübli bernois fût devenu un
Seillon vaudois.